

Bien Vieillir, volume 12, numéro 1, février 2006

Bulletin publié par le Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale du CSSS Cavendish – Centre affilié universitaire et par la Fondation pour le Bien-Vieillir

Éditorial. Les exclusions sociales liées au vieillissement.

Jean-Pierre Lavoie, chercheur, CREGÉS, CSSS Cavendish – Centre affilié universitaire ; co-directeur Équipe Vieillissements, exclusions sociales et solidarités

(Texte reproduit avec la permission de l'auteur et du CREGÉS)

Avec le développement de l'État-providence et la mise en place des programmes publics de retraite dans les années de l'après-guerre, la situation socio-économique des personnes âgées s'est grandement améliorée. En effet, jusqu'au milieu du siècle dernier, vieillesse rimait avec pauvreté. Depuis les années 1970 notamment, les revenus des personnes âgées se sont accrus de façon notable. Par ailleurs, comme l'indique Anne-Marie Guillemard dans ses travaux sur la question, la retraite marquée par le retrait, par la « mort sociale », est devenue peu à peu un temps de « loisir » et d'engagement social (Guillemard, 2003, 1972). Dans un tel contexte, il peut paraître surprenant, voire inopportun, de consacrer un numéro du Bulletin Bien Vieillir à la question de l'exclusion sociale et du vieillissement. D'ailleurs, dans le grand nombre d'écrits consacrés à l'exclusion sociale, fort peu portent sur les personnes âgées. On peut donc se demander si l'exclusion sociale constitue un concept approprié et utile pour la recherche en gérontologie sociale et pour le développement de politiques et de services à l'intention des personnes âgées? Ce numéro du Bulletin Bien Vieillir et les textes des différents collaborateurs se consacrent à cette question. Toutefois, avant de passer à ces textes, il est important de revenir sur le développement et la définition du concept de l'exclusion sociale.

Le terme d'exclusion sociale est apparu en France au cours des années 1970 et est devenu courant en Europe vingt ans plus tard. Ce concept s'est imposé et a peu à peu remplacé les termes de pauvreté et de marginalisation. On désirait ainsi se démarquer d'une définition trop étroitement économique de la pauvreté, généralement définie comme une insuffisance de revenu. Quant à la marginalisation, elle était devenue souvent synonyme de style de vie, lorsque la « marginalité » était devenue en quelque sorte à la mode. Par ailleurs, comme l'indique Vranken (2002), l'exclusion était pour les politiques une façon plus acceptable, plus élégante de désigner la pauvreté. Des politiciens, des intervenants et des chercheurs de divers horizons se sont donc approprié le concept. Des chercheurs de différentes disciplines allant de la sociologie, à la psychologie et les sciences de l'éducation l'adoptèrent graduellement. Il fut également utilisé pour étudier de multiples groupes sociaux et populations ou intervenir auprès d'eux.

Chacun y ayant mis sa couleur, il ne faut donc pas se surprendre que l'on retrouve un grand nombre de définitions et de conceptions de l'exclusion sociale. Ainsi pour Burchardt et al. (1999), l'exclusion se définit comme un processus qui amène certaines personnes ou groupes à ne pas participer aux activités normales d'une société. Ballet (2001) voit, quant à lui, dans l'exclusion une privation de droits réels dans une société à un moment donné. Quant à l'équipe de recherche dont je suis membre, elle s'est inspirée de Vranken pour définir l'exclusion sociale comme *la mise à l'écart de certains segments de la population, par suite de rapports de force*

entre différents groupes aux intérêts et visions divergents, tant au plan des ressources ou des conditions matérielles et symboliques qu'au plan des liens sociaux.

Évidemment, cette multiplicité de définitions et de conceptions suscite de nombreuses critiques. Selon certains, on est en face d'une prolifération de sens, l'exclusion signifiant parfois la pauvreté, parfois la marginalisation, ou encore la désaffiliation. Ce concept serait victime de sa trop grande popularité. L'exclusion référerait à de trop nombreuses réalités qui ont fort peu en commun. Ainsi, qu'auraient en commun de jeunes itinérants toxicomanes et les personnes très âgées vivant en institutions d'hébergement? Enfin, on souligne que le seul point commun de toutes ces définitions est l'exclusion de la sphère économique, par le chômage de longue durée, les petits emplois précaires ou encore par la privation d'aide sociale.

On peut évidemment rétorquer à ces critiques que l'absence de consensus sur la définition d'un concept constitue davantage une norme qu'une exception en sciences sociales. Son grand pouvoir évocateur fait également en sorte qu'il peut s'appliquer à de multiples situations et qu'il renvoie à toute réalité de sociétés inégalitaires où des groupes ou des individus sont constamment repoussés à la marge de la société. Enfin, soutenir que l'exclusion de la sphère économique est le seul point commun de l'ensemble des définitions, c'est faire fi des conceptions émergentes de l'exclusion qui identifient plusieurs domaines ou processus d'exclusion. Et c'est en examinant ces derniers que peut se faire le lien entre le vieillissement et certaines formes d'exclusion sociale.

L'exclusion se manifesterait donc dans plusieurs dimensions de la vie en société.

1. L'exclusion se manifesterait ainsi au plan économique, par l'absence d'accès au marché de l'emploi ou au revenu nécessaire pour subvenir à ses besoins de base. On peut penser ici aux pressions subies par de nombreux travailleurs âgés pour qu'ils quittent leur emploi, particulièrement en période de chômage important, ou encore à la retraite obligatoire qui subsiste dans de nombreux pays ou provinces canadiennes. La pauvreté chez les femmes âgées vivant seules constitue un autre exemple de cette forme d'exclusion.
2. L'exclusion socio-politique, quant à elle, se manifeste par l'absence d'influence auprès des instances décisionnelles politiques et l'absence ou l'insuffisance d'accès aux mesures de protection sociale et sanitaire. Deux textes dans ce numéro renvoient à cette forme d'exclusion. Le texte de Jean-Philippe Viriot-Durandal montre comment la crainte d'un mythique « pouvoir gris » amène certains à vouloir réduire les droits politiques des personnes âgées. Par ailleurs, le texte d'Amanda Grenier et de Nancy Guberman montre comment les lacunes des services de longue durée, des services à domicile notamment, concourent à exclure les personnes âgées ayant des incapacités.
3. L'incapacité de faire valoir sa culture d'appartenance, d'accéder aux outils culturels de la société ou de maîtriser les nouvelles technologies renvoie à l'exclusion culturelle et technique. Les aînés des minorités ethniques qui ne peuvent recevoir des services adaptés, particulièrement en établissement d'hébergement, se trouvent ainsi mis à la marge. Par ailleurs, l'utilisation accrue d'appareils automatisés (guichets bancaires, réception d'appels électronique) non conviviaux rend l'accès à plusieurs services courants difficile.
4. On parle depuis plusieurs années de l'âgisme, de ces images et représentations négatives accolées aux personnes âgées. Cette exclusion symbolique contribue fortement à limiter la participation des personnes âgées à la vie de la société. Là encore le texte de Jean-Philippe Viriot-Durandal illustre une

certaine forme d'âgisme présent dans la société française qui limite la participation des aînés aux instances décisionnelles.

5. L'exclusion au plan social consiste en l'absence ou la perte de réseaux de sociabilité ou le rejet de la part de ces réseaux. On reconnaît depuis fort longtemps le problème d'isolement social chez plusieurs aînés. Par ailleurs, les situations d'abus et de négligence de la part des proches constituent en quelque sorte les cas extrêmes de ce type d'exclusion. Alors que l'entourage est généralement vu comme source de soutien, il devient ici source de violence ou d'exploitation et source de honte et d'isolement pour la personne âgée, comme Mercè Dot l'indique dans son texte.
6. Le texte de Chris Phillipson et de ses collègues sur les personnes âgées vivant dans des quartiers délabrés de grandes villes britanniques illustre l'exclusion territoriale subie par plusieurs aînés. Vivant dans de tels quartiers, ils se trouvent ainsi privés de services et de contacts sociaux.
7. Enfin, certains auteurs parlent d'exclusion identitaire, alors que l'identité de la personne est niée ou réduite à son groupe d'appartenance. Il en est ainsi lorsque l'on croit avoir tout dit et tout compris d'une personne en disant d'elles qu'elle est vieille ou démente. L'entretien de Shari Brotman sur les gays et lesbiennes âgés montre comment plusieurs d'entre eux sont obligés de camoufler leur identité, taire leur biographie afin d'éviter le double ostracisme lié à l'orientation sexuelle et à l'âge.

Malgré la multiplicité des domaines d'exclusion et la sensibilité particulière des personnes âgées à certains d'entre eux, il serait exagéré de considérer les personnes âgées dans leur ensemble comme une population exclue. Elles peuvent néanmoins être soumises à différentes formes d'exclusion et c'est plutôt avec leur cumul que certains segments de la population âgée se trouveront en situation d'exclusion. Évidemment, ces multiples modalités d'exclusion sont interreliées et les différents textes de ce numéro illustrent bien ces interrelations. Un accès insuffisant aux services à domicile publics contribue à l'isolement spatial et social des personnes âgées avec incapacités et le recours aux services privés peut sérieusement gruger les revenus (texte d'Amanda Grenier et de Nancy Guberman). La pauvreté rime souvent avec quartiers délabrés, insécurité et isolement (texte de Chris Phillipson et ses collègues). Enfin, plusieurs ressources et services destinés aux femmes victimes de violence sont inaccessibles à celles qui ont plus de 65 ans (texte de Mercè Dot). Il faut toutefois retenir que l'exclusion est le résultat d'une trajectoire qui n'est pas à sens unique. Si on peut s'approcher, voire tomber, dans l'exclusion, on peut également s'en éloigner et s'en sortir. Les solidarités, tant familiales que publiques, peuvent faire en sorte que les personnes âgées les plus vulnérables puissent s'insérer et participer pleinement à la vie de la société.

Références

BALLET, Jérôme (2001), *L'exclusion : Définitions et mécanismes*, Paris, L'Harmattan.

BURCHARDT, Tania, LE GRAND Julian et PIACHAUD David (1999). "Social Exclusion in Britain 1991— 1995." *Social Policy and Administration* 33(3), 227-244.

GUILLEMARD, Anne-Marie (1972), *La retraite, une mort sociale*, Paris, Mouton.

GUILLEMARD, Anne-Marie (2003), *L'âge de l'emploi. Les sociétés à l'épreuve du vieillissement*, Paris, Armand Colin.

VRANKEN, Jan (2002), *No social cohesion without social exclusion? The different dimensions of social exclusion: an urban analysis*, Urbino, Università degli Studi di Urbino, Italy. <http://www.uniurb.it/istsoc/wwwroot/eurex/syllabus/lecture4/Eurex4-Vranken.pdf>